

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



482

وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات

17 مارس 2026

الهاتف: 71709033 / الفاكس: 71709033

إعلان استشارة عدد 2026/21

AVIS DE SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION OU SOCIETE SPECIALISEE EN COMMUNICATION

Pour le projet « Recherche et innovation dans le domaine des espèces végétales d'intérêt agroalimentaire, nutraceutique et en voie d'extinction en Sicile et en Tunisie »

" RÉINVESTIR_A1-1.1-159

تعلن إدارة المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات عن إجراء استشارة لاختيار وكالة أو شركة اتصالات متخصصة في مجال الاتصالات

فعلى الراغبين في المشاركة سحب ملف الاستشارة من إدارة المعهد الكائنة بنهج الهادي كراي المنزه 4 - ص ب عدد 10 - أريانة 2080 أو على مواقع الواب التالية:

<https://iresa.agrinet.tn/>

<http://www.inrgref.agrinet.tn/fr/>

حدد آخر اجل لقبول العروض بمكتب الضبط بالمعهد (مباشرة أو عن طريق البريد)

ليوم 31 مارس 2026

مكلفة بتسيير المعهد الوطني للبحوث
في الهندسة الريفية والمياه والغابات
الأهضاء: سهام جباري

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
EN GENIE RURAL, EAUX ET FORETS**

Rue Hédi Karray, El-Menzeh IV
B.P. n°10 - 2080 Ariana

Tél. : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ; Fax : (71) 717 951



المعهد الوطني للبحوث في الهندسة
الريفية والمياه والغابات
نهج الهادي كراي ، المنزه 4
ص.ب. عدد 10 ، أريانة 2080

الهاتف : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ، فاكس : (71) 717 951

MSH82

17 MARS 2026

Avis de Consultation N°21/2026



Sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication pour le projet « Recherche et innovation dans le domaine des espèces végétales d'intérêt agroalimentaire, nutraceutique et en voie d'extinction en Sicile et en Tunisie »

" RÉINVESTIR_A1-1.1-159

Financement	La sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication pour le compte du projet, est financée par un don de l'Union Européenne à travers le Cofinancement du projet « RÉINVESTIR_A1-1.1-159 » dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027.
Objectif de la consultation	L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts se propose de lancer une consultation portant pour la sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication pour le projet « Recherche et innovation dans le domaine des espèces végétales d'intérêt agroalimentaire, nutraceutique et en voie d'extinction en Sicile et en Tunisie » " RÉINVESTIR_A1-1.1-159
Lieu de retrait du dossier de consultation	Le site web de l'institution : - https://iresa.agrinet.tn/
Constitution et modalités de présentation, envoi (ou dépôt) des offres	Les offres doivent être placées sous pli extérieur fermé, scellé, anonyme et ne comportant que la mention suivante : « A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis » Consultation N°22/2026 portant sur la sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication pour le compte du projet " RÉINVESTIR_A1-1.1-159" Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis BP 10 Ariana 2080 TUNISIE
Modalités et adresse de dépôt des offres	Les offres doivent parvenir à Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante : Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis BP 10 Ariana 2080 TUNISIE
La date limite de réception des offres	La date limite de réception des offres est fixée Au plus tard le 31/03/2026 . Le cachet du bureau d'ordre central du Ministère des affaires locales et de l'Environnement faisant foi.
Validité des offres	15 jours
Ouverture des plis	01/04/2026

**Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027
Décision n° 8952 du 30 novembre 2022**

**Consultation 21/2026 pour la sélection d'une agence de communication ou société
spécialisée en communication**

**Projet « Recherche et innovation dans le domaine des espèces végétales d'intérêt
agroalimentaire, nutraceutique et en voie d'extinction en Sicile et en Tunisie »
" RÉINVESTIR_A1-1.1-159"**

Article 1 Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficiée d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : " *Recherche et innovation dans le domaine des espèces végétales d'intérêt agroalimentaire, nutraceutique et en voie d'extinction en Sicile et en Tunisie* " " RÉINVESTIR_A1-1.1-159".

Le projet « *Recherche et innovation dans le domaine des espèces végétales d'intérêt agroalimentaire, nutraceutique et en voie d'extinction en Sicile et en Tunisie* » " RÉINVESTIR_A1-1.1-159" vise à Promouvoir l'adoption de pratiques agricoles et de transformation durables, l'intégration de technologies numériques et le co-développement de stratégies de marché dans le domaine des espèces végétales d'intérêt agroalimentaire, nutraceutique et menacées d'extinction en Sicile et en Tunisie.

Dans le cadre du groupe de tâches (GT1) et (GT2), l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) souhaite contracter une agence de communication ou société spécialisée en communication qui sera chargée de la conception et la production de supports de communication print et multimédia.

Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur les catégories de coûts « Frais des compétences et des services externes ».

Article 2 Présentation de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet " RÉINVESTIR ", Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) souhaite sélectionner une agence de communication ou société spécialisée en communication pour de la conception et la production de supports de communication print et multimédia.

Article 3 Consistance des prestations demandées :

Sous la supervision de la coordinatrice du projet, l'agence / Société spécialisée aura pour tâches principales de :

1. **Concevoir** et produire les supports de communication Multimédia du projet RÉINVESTIR (Photos de haute qualité, Vidéos de présentation des résultats du projet, vidéos des événements réalisés, etc.) ;
2. **Concevoir** et produire les supports de communication du projet RÉINVESTIR (Dépliant, Kakemonos, bloc note et stylo).



Article 4 Livrables attendus :

Au terme de son intervention, le prestataire doit soumettre à l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) les documents listés ci-dessous :

Livrable	Quantité	Caractéristique technique
Multimédia		
Vidéos de sensibilisation en motion design	1	-2 à 5 minutes
Production de support de communication		
Dépliant présentation des espèces (3 dépliant différents / 100 par dépliant)	300	Conception et Impression en quadrichromie Format fermé : 10 * 21 cm avec deux plis Format ouvert : 30 * 21 cm Papier couché 170 gr
Brochure de présentation des résultats (16 pages)	200	Conception et Impression en quadrichromie Format fermé : 15 * 21 cm Format ouvert : 21 * 30 cm Volume : 16 pages y compris la couverture Papier intérieur et couverture : couché 170 gr
Roll Up	2	Conception et Impression en quadrichromie, s'enroule complètement Avec structure en aluminium et un sac de transport matelassé inclus H : 200cm L : 85cm
Banderole	2	Conception et impression d'une banderole sur bâche laminée avec 4 œillets. Longueur : 300 cm Hauteur : 100 cm
Dépliant de présentation du projet	200	Conception et Impression en quadrichromie Format fermé : 15 * 21 cm Format ouvert : 30 * 21 cm Papier couché 170 gr
Bloc note :	200	Note book format A5 personnalisé avec couverture en papier recyclé de 80 feuilles recyclé à ligne, avec stylo ou crayon recyclable personnalisé. Marquage : gravure ou impression numérique. Intérieur offset 80gr/m ² couverture en papier recyclé 350gr mat finition pelliculé extérieur impression : quadrichromie



Article 5 Mode de règlement des prestations :

Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF).

Article 6 Délai de réalisation de la mission :

La prestation des Services objet de la présente consultation commencent à partir de la date de notification de l'Ordre de Service au titulaire du marché retenu. Le délai global de réalisation de l'intervention du titulaire du marché retenu est fixé à **30 jours à partir de la date de transmission du contenu des support au prestataire** hors délai de validation.

Article 7 Méthodologie d'évaluation des offres :

La commission d'évaluation procédera à la vérification et à l'examen de l'offre du soumissionnaire et proposera de lui attribuer une note technique et une note financière.

Notation technique :

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de **70 points sur 100** sera rejetée à l'issue de cette étape. La note technique sera attribuée comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Max
Evaluation de la société		20
Ancienneté		20
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 05 ans (<5 ans) • Entre 05 et 10 Ans (<=5 ans et <10 ans) • 10 ans et plus (<=10 ans) 	0 10 20	20
Références en communication dans le cadre de projets de coopération internationale		30
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 3 Références (<3) • Entre 3 et 5 Références (3 <= et <5) • Supérieur à 5 Références (5 <=) 	0 10 30	30
Référence dans des missions de communication dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière : Italie- Tunisie et / ou Bassin maritime Méditerranée		30
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 1 Référence (<1) • Entre 1 et 3 Références (1 <= et <3) • Supérieur à 3 Références (3 <=) 	0 10 30	30
Référence dans l'élaboration de vidéo dans le cadre de projets de coopération internationale		20
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 1 Référence (<1) • Entre 1 et 3 Références (1 <= et <3) • Supérieur à 3 Références (3 <=) 	0 10 20	20

NB :

- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives

Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière



(NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

$$\text{Note Financière de l'offre (i)} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

i: représente l'offre à évaluer.

Note globale :

Pour la note globale, qui déterminera le rang des offres, l'évaluation technique sera pondérée avec 70%, l'offre financière avec 30%.

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = \text{Note Technique de l'offre (i)} \times 70\% + \text{Note Financière de l'offre (i)} \times 30\%$$

L'offre ayant obtenue la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

Article 8 Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir à Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) portant les références suivantes :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »
Consultation N°21/ 2026 pour la sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication
Projet « RÉINVESTIR_A1-1.1-159 »

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis
 BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

Au plus tard le **31/03/2026**, le cachet du bureau d'ordre fait foi

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Pièce 1 : Extrait du registre national des entreprises / Patente ;
2. Pièce 2 : Fiche de renseignements généraux (Annexe 3)
3. Pièce 3 : Liste détaillé des références de la société (Annexe 4)
4. Pièce 4 : Documents/attestations liés aux conditions professionnelles (justificatifs de mission, ...).
5. Pièce 5 : Soumission (Annexe 1)
6. Pièce 6 : Bordereau des prix (Annexe 2)

NB :

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N °5**) et (**Pièce N °6**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.



**Article 9 propriété des supports de communication :**

L'ensemble des travaux imprimés sont la propriété exclusive de l'INRGREF, à cet égard, le soumissionnaire s'engage à ne pas exploiter les fichiers à imprimer pour son propre compte, néanmoins, le soumissionnaire peut les intégrer uniquement dans la liste de référence de sa société.

Le soumissionnaire n'a pas le droit d'insérer sa signature sur les supports de communication de l'INRGREF qu'après une demande écrite à cet effet et après l'accord de la coordinatrice du projet.

Le soumissionnaire s'engage à livrer à l'INRGREF toutes les images (en haute définition) et les fonds d'images utilisés dans tous les produits conçus ainsi que toutes les créations sous différents formats exploitables : Psd, eps, pdf ...

Article 10 Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le... 17/03/2016

Directeur Général
Institut National de Recherches en Génie Rural,
Eaux et Forêts (INRGREF)

Chargée De La Direction
De L'Institut National De Recherches
En Génie Rural, Eaux Et Forêts
Signature: Sihem Jebari



Annexe 1 : Soumission

Je

.....
..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....

..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au
registre national des entreprises sous le n°..... faisant élection de domicile à

.....
Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation **N°21./2026** la sélection d'une agence de communication ou société spécialisée en communication, je m'engage et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

.....
L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 2 : Bordereau des prix



	Quantité	Coût Unitaire en DT HTVA	Total
Vidéos de sensibilisation en motion design	1		
Dépliant présentation des espèces (3 dépliants différents / 100 par dépliants)	300		
Brochure de présentation des résultats (16 pages)	200		
Roll Up	2		
Banderole	2		
Dépliant de présentation du projet	200		
Bloc note et stylo	200		
Total HTVA			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 3: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire



Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Enregistrement au registre national des entreprises sous le n°

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 4 : Liste détaillée des références



Références en communication dans le cadre de projets de coopération internationale

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du bailleur de fonds	Date début – date fin	Référence des pièces justificatives

Référence dans des missions de communication dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière : Italie- Tunisie et / ou Bassin maritime Méditerranée

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du bailleur de fonds	Date début – date fin	Référence des pièces justificatives

Référence dans l'élaboration de vidéo dans le cadre de projets de coopération internationale

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du bailleur de fonds	Date début – date fin	Référence des pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire